



COMMUNIQUÉ

LOI DE 2016 SUR LA PROSTITUTION :

DES ENJEUX SANITAIRES MAJEURS POUR L'ACCES AUX SOINS DES TRAVAILLEUR·SE·S DU SEXE

*Groupe MiPOP (Migrations et Populations en situation de vulnérabilité) – SPILF/ SFLS -
Sous-groupe Travailleur·se·s Du Sexe et Personnes Transgenres*

À l'occasion des dix ans de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel, le groupe MiPOP (Migration et Populations en situation de vulnérabilité) de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF) et la Société Française de Lutte contre le Sida souhaite rappeler les enjeux majeurs de santé publique concernant les personnes exerçant le travail du sexe.

Le groupe MiPOP rassemble des soignant·e·s, clinicien·ne·s, chercheur·e·s et professionnel·le·s de santé engagé·e·s dans la prévention, le dépistage et la prise en soin des maladies infectieuses au sein de populations exposées à des situations de vulnérabilité.

Le groupe travaille à l'échelle nationale en collaboration étroite avec plusieurs associations communautaires engagées auprès des travailleur·se·s du sexe, notamment Grisélidis, La Case, Cabiria, Acceptess-T, la Fédération Parapluie Rouge, le STRASS, le PASST, ainsi que d'autres structures associatives impliquées dans la prévention, la réduction des risques et l'accès aux soins.

Des conséquences sanitaires observées sur le terrain

Les travailleur·se·s du sexe restent très concerné·e·s par plusieurs enjeux majeurs de santé publique, notamment le VIH, les autres infections sexuellement transmissibles (IST), dont certaines infections émergentes comme le Mpox (variole B). A titre d'exemple, en 2019 selon ONUSIDA, les travailleuses du sexe avaient un risque 30 fois plus élevé de contracter le VIH que la population générale féminine (Onusida, 2021).

L'expérience des soignant·e·s, des études et des associations de terrain montre que les conditions d'exercice du travail du sexe influencent directement l'accès à la prévention et aux soins (Mosnier et al., 2024, 2023).

Plusieurs effets observés depuis l'adoption de la loi de 2016 sont dangereux en matière de santé publique :

1. La pénalisation des clients contribue à déplacer et rendre plus invisibles les lieux d'exercice du travail du sexe, compliquant l'identification et l'accompagnement sanitaire des personnes concernées.
2. L'augmentation de l'isolement et de la précarité dans certaines situations réduit les contacts avec les dispositifs de prévention, de dépistage et d'accompagnement social et sanitaire.

3. Ces dynamiques affaiblissent l'efficacité des stratégies de prévention du VIH, des IST et des infections émergentes, qui reposent sur un accès régulier aux services de santé et sur des actions de terrain menées avec les associations communautaires.

La stigmatisation, les violences, la précarité administrative ou économique, l'isolement social et la crainte d'interactions avec certaines institutions constituent des barrières importantes à l'accès aux soins pour une partie des travailleur·se·s du sexe.

L'importance de la prévention combinée (Cordel et al., 2022)

La prévention combinée constitue aujourd'hui le socle des stratégies de santé publique dans la lutte contre les infections transmissibles (Pascal, 2025).

Elle repose notamment sur :

- le dépistage régulier du VIH et des autres IST,
- l'accès aux traitements et à la prophylaxie pré-exposition (PrEP) dont la PrEP injectable,
- la vaccination, notamment contre le Mpox ou le papillomavirus,
- la lutte contre les violences sexistes et sexuelles,
- et les actions de réduction des risques et de médiation en santé menées avec les associations communautaires.

L'efficacité de ces stratégies dépend directement de la capacité des dispositifs de santé à maintenir un contact régulier avec les populations concernées.

Pour une approche fondée sur la santé publique

Le groupe MiPOP rappelle que les politiques publiques concernant les populations exposées à des vulnérabilités multiples doivent intégrer pleinement les objectifs de santé publique et de réduction des risques.

Cela implique notamment :

- de garantir un accès effectif aux soins et à la prévention,
- de soutenir les actions communautaires de terrain,
- et de développer des évaluations scientifiques indépendantes de l'impact sanitaire des décisions politiques.

Dans un contexte de circulation persistante du VIH, des IST et d'infections émergentes, garantir l'accès aux soins et à la prévention pour les populations les plus exposées constitue un enjeu majeur de santé publique. Lutter contre les IST chez les travailleur·se·s du sexe, c'est aussi rendre service à toute la population, en diminuant de fait la transmission des IST aux clients et indirectement aux partenaire.s de ces clients.

Pour un suivi des recommandations internationales :

Il a été clairement démontré que la criminalisation des clients nuisait à la sécurité et à la santé des travailleur(se)s du sexe, notamment en réduisant l'accès aux préservatifs et leur utilisation, et en favorisant les actes de violence (Onusida, 2021).

C'est pourquoi l'organisation mondiale de la santé recommande la dépénalisation globale du travail du sexe y compris l'élimination de toutes les infractions pour lesquelles les clients sont sanctionnés (mondiale de la Santé, 2016).

Afin d'améliorer l'état de santé de la population en général et des travailleur-se-s du sexe en particulier, nous souhaiterions que la France réfléchisse à changer la loi pour suivre les recommandations de l'OMS.

- Cordel H, Tantet C, Stempak T, Billaud E, Mosnier E, Huber F, et al. Addressing sexuality and sexual health with migrants. Practice guidelines. *Infect Dis Now* 2022;52:61–7. <https://doi.org/10.1016/j.idnow.2022.01.005>.
- Mosnier E, Artigas F, Richard E, Hoyer M, Michels D, Vandentorren S, et al. Effectiveness of a Community Empowerment Intervention to Improve Access to Pre-exposure Prophylaxis in Migrant Women Sex Workers: Protocol for a Mixed Methods Implementation Study. *JMIR Res Protoc* 2023;12:e42844. <https://doi.org/10.2196/42844>.
- Mosnier E, Hoyer M, Artigas F, Regnault H, Richard E, Michels D, et al. Enhancing sexual health and empowerment among migrant women sex workers: a community health worker-led intervention in Marseille, France. *Front Public Health* 2024;12:1359363. <https://doi.org/10.3389/fpubh.2024.1359363>.
- Onusida. LE VIH ET LE TRAVAIL DU SEXE 2021.
- Pascal P. Stratégie nationale de santé sexuelle Feuille de route 2025-2030 2025.
- mondiale de la Santé O. Lignes directrices unifiées sur la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins du VIH pour les populations clés [Internet]. Genève: OMS 2016.